

Sannois

SANNOIS
une volonté d'harmonie

en direct

Le magazine des Sannoisiens - N° 153 - JANVIER 2010



Ouverture de la

MAISON DE L'ENFANCE

Camp olympique

Une classe de Sannois sélectionnée p.11

Meilleurs vœux 2010

www.ville-sannois.fr

» 2 Ça s'est passé...

Le mois dernier, la Ville de Sannois organisa diverses activités pour vous permettre de passer des moments de détente tout près de chez vous...



▼ Jeudi 19 novembre

Soirée guinguette et dégustation du Beaujolais nouveau

Le Beaujolais nouveau a été dignement fêté à Sannois avec une soirée guinguette jeudi 19 novembre et deux matinées de dégustation sur le marché les jeudi 19 et dimanche 22 novembre.



▲ Vendredi 20 novembre

Nouveaux habitants

Cette année, ce sont 276 nouvelles familles sannoisiennes qui ont été conviées à une soirée de bienvenue.



▲ Dimanche 29 novembre

Planète jeux

Structures gonflables et autres activités ludiques avaient envahi les lieux Le Palais des Sports à l'occasion de « Planète jeux »



▲ Dimanche 6 décembre

Noël au Moulin

La visite mensuelle de décembre au Moulin avait des airs de veillées de fête : contes de Noël, chansons sur les moulins, vente de crêpes.



▼ Jeudi 17 décembre

Concours du plus bel étal et de la plus belle vitrine

Comme chaque année, des commerçants ont été récompensés pour la présentation de leur échoppe.



La charcuterie Cormier a reçu le Prix de la Ville dans le cadre du concours du plus bel étal décoré du marché devant Fleur d'Olivier et la poissonnerie Poulain. Chez les commerçants, c'est le café Le Celtic qui a remporté le 1^{er} prix de la plus belle vitrine devant la sandwicherie Rhodes et la pharmacie de l'église.

▼ Vendredi 18 décembre



Les gagnants du Prix de Maisons et jardins

Décorations de Noël Les heureux gagnants

Les lauréats de l'opération « Décorations de Noël » organisée par les conseils de quartier ont été récompensés lors de l'inauguration de la patinoire.

1^{er} Prix Fenêtres et balcons : Mme Mallet (rue Pozzi)

1^{er} Prix Maisons et jardins : M. Leroy (Av. des Bergeronnettes)

1^{er} Prix Halls d'entrée : Mme Viville (rue J. Deforges)

Prix spécial au hameau des Guillerands



Les gagnants du Prix Balcons et fenêtres

Spectacle « jeune public » à l'EMB

Près de 400 enfants de 17 classes et des 5 crèches de la ville ont assisté au spectacle « Jardins d'enfants ».



Inauguration de la patinoire et du marché de Noël

Vendredi 18 décembre un grand spectacle de jonglage sur glace et un feu d'artifice sont venus célébrer l'ouverture de la patinoire et du marché de Noël, marquant en même temps le lancement des animations de Noël.



Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 153 - JANVIER 2010



Ça s'est passé...	2
Ma ville	4-6
L'écho des quartiers	4
Travaux	4
Galettes des Rois	4
Animations seniors	5
Inscription rentrée scolaire	4
Bilan du Téléthon	6
Recensement de la population	7
Décret de naturalisation	7

OUVERTURE de la Maison de l'Enfance 8 - 9

un nouvel accueil pour les petits à Sannois



Loisirs	10-11
2010 : Année des insectes	
19 ^e Bourse toutes collections	
Exposition à la MLA	
Thé dansant	
Les Olympiades : une classe sélectionnée	



Bulle d'air	12
Récupération des sapins de Noël	
Mariane d'Or	
Une ruche sur le toit de l'Hôtel de Ville	



Agenda	13-14
Libre parole	15
Compte-rendu du Conseil municipal	
Tribune libre	
Bloc Notes	16

Un numéro vert pour « Sannois en direct »

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey Champion, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 - Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC
issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex
© 01 39 98 20 00 - www.ville-sannois.fr

édito



2010 est une année olympique avec les Jeux Olympiques d'hiver qui se dérouleront à Vancouver (Canada) du 12 au 28 février.

C'est aussi une année olympique pour Sannois puisqu'une classe de CM2 de l'école Pasteur 2 a été sélectionnée pour participer au Camp Olympique

de la Jeunesse qui se tiendra dans le Morbihan du 16 au 22 mai (voir notre article page 11).

Nous connaissons tous les valeurs de l'Olympisme qui mêlent les qualités du corps, de l'esprit et de l'éducation. Le respect des autres, le goût de l'effort, le fair-play, l'esprit d'amitié... sont autant d'éléments qui contribuent à la paix entre les peuples.

En ce sens, l'Olympisme est un support pédagogique merveilleux qui permettra aux élèves de l'école Pasteur 2 de s'ouvrir au monde et de progresser dans les domaines social, culturel ou sportif. Début décembre, ils ont rencontré leurs homologues de Singapour dans une ambiance très conviviale et empreinte de curiosité de l'autre. Jusqu'en mai, ils découvriront petit à petit, à travers différentes activités, les valeurs qui sont à la base de l'Olympisme tel que l'a fondé Pierre de Coubertin en juin 1894.

Ces principes éthiques sont essentiels pour des citoyens en herbe tels que nos jeunes écoliers. L'Olympisme est ainsi une formidable « école de la vie » et j'espère que tous les jeunes sannoisiens ne manqueront pas de s'y intéresser. La Ville de Sannois, en tous cas, les suivra très attentivement et les soutiendra dans cette aventure qui marquera leur vie !

2010 est réellement l'année de la jeunesse sannoisienne puisque la Maison de l'Enfance ouvrira ses portes le 4 janvier ! Le Square Ribot, totalement réaménagé, lui aussi, sera de nouveau, accessible. Les enfants pourront même y découvrir une nouvelle aire de jeux spécialement installée pour eux !

Nul doute que ces nouveaux aménagements raviront leurs usagers !
Bonne année à tous !

YANICK PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

TRAVAUX

SUIVIS PAR LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA VILLE

➤ Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Maison de l'Enfance : ouverture en janvier (voir le dossier en pages 8 - 9).
- Boulevard Charles de Gaulle devant le Square Ribot : en décembre, fin de l'enfouissement des réseaux, création d'un arrêt minute et réfection de trottoir.
- Résidence Maurice Utrillo : travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture et installation de panneaux solaires.



- Réfection de la clôture du square des Piretins.
- Centre Cyrano : travaux de peinture au 3^e étage.

➤ Quartier Voltaire

Réalisation par le Conseil Général d'un carrefour à feux à l'angle de la rue Keiser et de la rue des Pointes.

➤ Quartier Gare

- Poursuite des travaux de la gare : mise en accessibilité pour les Personnes à mobilité réduite (PMR).
- Impasse du Jardin Renard : fin de l'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie en décembre.

➤ Quartier Gaston Ramon

En novembre a été réalisé la réhabilitation des réseaux d'assainissement rue des Vignerons, des Frères Kegels et Edmond Rostand.

➤ Quartier Pasteur

Véolia reprendra les travaux des réseaux d'eau à partir du 15 janvier, boulevard Maurice Berteaux.

➤ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

- Réalisation d'un aménagement paysager avenue de Lattre de Tassigny, devant la résidence des Tuileries. Deux passages piétons seront réalisés entre l'aménagement et l'autre côté de la rue des Carreaux et deux treillages seront posés.
- Réalisation de la clôture du square / aire de jeux de la résidence Logirep (allée du Petit Prince).

BIENVENUE À...

OUVERTURE EN JANVIER 2010

La Carioca – *restaurant brésilien*
1, boulevard Maurice Berteaux.

Gourmandise – *sandwicherie*
3, boulevard Charles de Gaulle

Boss XL – *nutrition sportive*
120 bis, boulevard Charles de Gaulle

Participer à la vie de votre quartier

Vous avez des idées pour votre quartier ou tout simplement envie de vous y investir ? N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.

Prochaines réunions en janvier.

➤ Quartier Loges/Gambetta

Mardi 5 janvier - 20h45 - Ecole Gambetta

➤ Quartier Centre-Ville/Bel Air

Judi 7 janvier - 20h30 - Hôtel de Ville

➤ Quartier du Moulin

Mardi 12 janvier - 20h30

Ecole Emile Roux

➤ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

Mercredi 13 janvier - 20h30

Ecole Gaston Ramon

Service des conseils de quartiers :

Monique Jardet : 01 39 98 20 25.

Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint

chargé des Conseils de quartier,
reçoit sans rendez-vous,

le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

➤ Quartier Pasteur

Judi 21 janvier - 20h30 - Self école Pasteur

➤ Quartier Voltaire

Vendredi 8 janvier - 20h45 - Hôtel de Ville

➤ Quartier Gare

Mercredi 27 janvier - 20h45 - Hôtel de Ville

➤ Galette des Rois dans les quartiers

Rendez-vous dans vos quartiers pour le partage de la galette :

■ Quartier Centre-Ville/Bel Air – École Jules Ferry
samedi 9 janvier à partir de 15h : clowns et maquillage.

■ Quartier Pasteur – École Pasteur
samedi 9 janvier à partir de 15h : magie et maquillage.

■ Quartier Loges/Gambetta – École Gambetta
samedi 9 janvier à partir de 15h : jongleurs et maquillage.

■ Quartier Voltaire – École Belle Etoile
samedi 16 janvier à partir de 15h : clowns et maquillage.

■ Quartier Voltaire – École Emile Roux
samedi 16 janvier à partir de 15h : magicien et maquillage.

■ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon – École Gaston Ramon

samedi 23 janvier à partir de 15h : clowns et maquillage.

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise,
travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

➤ **1^{er} décembre** : Spectacle de Noël de la crèche Poirier-Baron – Commission « Maîtrise des nuisances sonores » à la DGAC ;

➤ **3 décembre** : Dîner avec les Maires de la Vallée de Montmorency ;

➤ **4 décembre** : Rendez-vous avec M. Chaillé, Vice-Président de FEDEX Europe du Sud – Spectacle de Noël au Multi-accueil des Tilleuls – Lancement du Téléthon à 19h au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier en présence de France 2 ;

➤ **5 décembre** : Téléthon – Hommage aux morts pour la France ;

➤ **7 décembre** : Spectacle de Noël au Multi-accueil Jules Ferry – Déjeuner avec Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux Sports – Rendez-vous au sujet du projet de résidence Pozzi avec l'architecte et les entrepreneurs Bouygues et Valestis – Spectacle de Noël de la crèche Magendie – Inauguration du cabinet « Européenne d'expertise », nouvellement installé à Sannois, 1, rue de la gare – Intervention au nom de CAREX lors d'une rencontre sur le Grand Paris à l'Université de Cergy-Pontoise ;

➤ **9 décembre** : Spectacle de Noël de l'école maternelle Emile Roux ;

➤ **10 décembre** : Repas de la Résidence Utrillo – Conseil d'Administration de l'EPFVD (Etablissement public et foncier du Val d'Oise) – Conseil de Ville ;

➤ **11 décembre** : Voyage à Lyon pour CAREX – Remise des insignes de Chevalier dans l'ordre des Palmes de la Chambre de commerce du Val d'Oise, à l'ESSEC de Cergy-Pontoise – Assemblée Générale de l'Union des Maires ;

➤ **12 décembre** : Réunion « Union pour Sannois » – Noël des enfants du personnel communal ;

➤ **13 décembre** : Concert de l'École de Musique ;

➤ **14 décembre** : Commission d'appel d'offres – Comité du Syndicat Emeraude – Rendez-vous avec M. Perez, résidence des Tuileries – Rendez-vous avec Mme Marquez, directrice territoriale et M. Legrand, responsable du pôle patrimoine, de la coopération et de la famille – Rendez-vous avec M. Vasseur et M. Cartier du groupe AFFAGE – Soirée annuelle des pompiers au Centre de secours de Sannois ;

➤ **15 décembre** : Assemblée Nationale ;

➤ **16 décembre** : Assemblée Nationale – Remise de la « Marianne d'or du Développement durable » pour CAREX ;

➤ **17 décembre** : Réunion avec les parents d'élèves des différents écoles de Sannois ;

➤ **22 décembre** : Rendez-vous en Mairie avec le Conseil Général au sujet de la mise en double sens de la rue Keiser (RD 192).

Rentrée scolaire 2010

pensez aux inscriptions !



Pour les enfants nés en 2007, au 1^{er} trimestre 2008 et nouveaux inscrits, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2010 auront lieu du mardi 5 janvier au mercredi 31 mars 2010, au Service Scolaire.

Pour les enfants nés entre janvier 2008 et mars 2008, les inscriptions seront conditionnées à la capacité d'accueil des écoles.

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle),
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à définir auprès du Service Scolaire au 01 39 98 20 70, à partir du 1^{er} décembre 2009.

Les pré-inscriptions aux activités péri-scolaires (restauration, accueils périscolaires du matin et du soir, études surveillées, accueils de loisirs) auront lieu également du 5 janvier au 31 mars 2010.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70

Garder son équilibre

après 60 ans



Face au succès rencontré en 2009, le Centre d'Action Sociale reconduit, à partir de janvier 2010, l'atelier Equilibre et Prévention des Chutes.

Cet atelier vise les objectifs suivants :

- Mieux appréhender les mécanismes de la marche,
- Travailler l'équilibre et les coordinations,
- Prendre conscience des bonnes et mauvaises attitudes,
- Apprendre à se relever en cas de chute,
- Prendre ou reprendre confiance dans ses capacités physiques.

L'atelier débutera le jeudi 14 janvier et se déroulera toutes les semaines jusqu'au 15 avril (pas d'atelier les

25 février et 4 mars en raison des vacances scolaires). Les 12 séances auront lieu de 16h à 17h au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

Tarif : 15 € pour les 12 séances.

Encaissement le 4 ou le 11 janvier.

Renseignements au 01 39 98 35 05.

Inscriptions et encaissement au Centre d'Action Sociale

26-28, avenue Damiette, le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

>> Repas des seniors

Un vif succès

Plus de 655 Sannoisiens de 64 ans et plus ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire en s'inscrivant au repas des seniors qui se tiendra les samedi 16 et dimanche 17 janvier, au Centre Cyrano.

Repas gastronomique et après-midi dansant seront au programme de ces journées conviviales. De quoi bien démarrer l'année 2010 !

ANIMATIONS SENIORS

PROPOSÉES PAR LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS

> Service Animation des Seniors de la Ville

■ Voyages 2010

- Un séjour de 8 jours - 7 nuits du 9 au 16 juin en Italie avec la découverte des lacs italiens et 2 jours à Venise - 1 245 € (base de 20 personnes) en pension complète, hôtel 3 étoiles. Supplément chambre individuelle : 198 €.

- Un séjour de 8 jours - 7 nuits du 11 au 18 septembre à Bordeaux - 966,30 € (base de 20 personnes). Supplément chambre individuelle : 154 €.

Tarifs dégressifs en fonction du nombre de participants.

Inscriptions : mardi 19 et jeudi 21 janvier 2010 de 9h à 12h au CAS - 26/28, rue Damiette.

> L'Accueil Sannoisien

■ Galette des Rois au Centre Cyrano Vendredi 8 janvier à 14h

Réservé aux adhérents - Gratuit mais réservation obligatoire.

■ Opéra bouffe « La vie parisienne » Dimanche 24 janvier à 15h30

Au Théâtre Saint-Antoine - 25 places - 61 € transport compris - Réservation jusqu'au 14 janvier.

■ Grand loto au Club Vendredi 12 février

À partir de 9h30 : Démonstration d'articles - 12h : repas - 14h à 17h : loto avec nombreux lots - 10 €. Réservation du 7 janvier au 4 février.

■ Journée à Rueil-Malmaison Lundi 19 avril

Visite du musée, de l'église (tombeaux de l'impératrice Joséphine et de sa fille la reine Hortense), déjeuner au restaurant, visite des châteaux de Malmaison et la petite Malmaison. 40 à 49 places - 79 € transport compris. Réservation du 19 janvier au 18 mars.

■ Voyage à l'île d'Elbe Du 31 mai au 4 juin

Séjour en hôtel 4 étoiles en pension complète tout compris (boissons incluses aux repas) - Transport en avion - 975 € (base 30 à 34 personnes) - 940 € (35 à 39 personnes) - Acompte de 50 € à la réservation et 5 règlements de 185 € de janvier à mai.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

> Les Amis de la Résidence Utrillo

■ Participation à l'émission de radio « Les Grosses Têtes » sur RTL Lundi 18 janvier - 25 €.

■ Visite de la plate-forme industrielle du courrier de Paris-Nord à Gonesse Mardi 16 février

Déjeuner au restaurant à l'aéroport de Roissy, visite de l'aéroport en car - 70 €.

■ Théâtre des Deux Anes à Paris Mardi 9 mars - 60 €

Renseignements : 01 39 80 81 63.

Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont le jeudi de 14h30 à 17h ou par courrier avec le règlement - Non adhérent : 5 € en plus du tarif proposé - Adhésion à l'année : 10 €.



Longueurs de piscine - Loto - Escalade - Concert - Repas de gala - Vente aux enchères. Rien n'arrêta les Sannoisiens pour récolter des dons



Téléthon 2009

Près de 36 000 € de dons
résultat d'une mobilisation réussie !



Pour la première fois, Sannois était Village d'accueil du Téléthon pour le Val d'Oise, les 4 et 5 décembre.

Entre les actions organisées conjointement par la Ville de Sannois, par l'association « Tel est ton Sannois », par les pompiers ainsi que par les différents partenaires, près de 36 000 € ont été récoltés. C'est presque 4 000 € de plus que l'an dernier. Les Sannoisiens se sont donc fortement mobilisés !

Parmi les actions réalisées, on note :

- La vente aux enchères du vin de Sannois : 3 010 €,
- La vente directe du vin de Sannois : 3 080 €,
- Les 24h d'escalade par les pompiers de Sannois : 3 851 €.

La Ville de Sannois est fière des actions entreprises par les bénévoles et ses différents partenaires pour cette grande cause ainsi que de la mobilisation des Sannoisiens. Elle tient à les remercier tous. ■





A partir 2010, cette cérémonie aura lieu, pour les Sannoisiens, à l'hôtel de ville de Sannois et non plus en préfecture comme il était de coutume.

Décrets de naturalisation Une cérémonie en mairie !

Afin de permettre une meilleure intégration des personnes venant d'acquérir la nationalité française, mais aussi et surtout afin de redonner son caractère solennel à l'événement, la remise des décrets de naturalisation se font lors d'une cérémonie bien précise selon un déroulé chaleureux et personnalisé.

Un accueil officiel

M. Yanick Paternotte, Maire de Sannois, Député du Val d'Oise, a, en effet, émis le souhait de procéder en mairie à ce cérémonial afin d'en permettre un déroulé plus chaleureux et personnalisé.

Cette délégation a été accordée par le Préfet du Val d'Oise par un courrier en date du 20 octobre 2009 en raison du Pouvoir d'agent de l'Etat dévolu aux Maires.

Les différentes étapes de la cérémonie

1. Mot d'accueil par M. le Maire ou un adjoint, en écharpe tricolore ;
2. Diffusion du film vidéo « *Devenir français* » réalisé par le Ministère de la Défense pour les Journées d'Appel et de Préparation à la

Défense, traitant de l'histoire contemporaine de la France et de ses valeurs (environ 15 min) ;

3. Diffusion du diaporama « *La France, un pays, une histoire, une culture, des valeurs* » réalisé par les services préfectoraux, représentant l'histoire, la culture, les institutions et les valeurs de notre pays ;

4. Conclusion par le Maire ou un adjoint, souhaitant la bienvenue dans la communauté nationale et présentant rapidement les valeurs républicaines et les droits et devoirs du citoyen ;

5. Diffusion de la Marseillaise ;

6. Remise des décrets de naturalisation en mains propres avec signature de l'acte et remise de la Carte Nationale d'Identité Française en échange du titre de séjour. ■

» Les naturalisations dans le Val d'Oise

Entre le 1^{er} janvier et le 9 septembre 2009, 77 personnes ont été naturalisées par décret par la Préfecture du Val d'Oise dont 24 effets collectifs rattachés à la naturalisation ou à la réintégration par décret de l'un des deux parents, 44 naturalisations et 9 réintégrations par décret.

» Comment obtenir la Nationalité Française ?

Il existe différents modes d'attribution :

- ▶ Attribution par filiation ou par naissance en France de parents nés en France ;
- ▶ Attribution par acquisition de plein droit (naissance et résidence en France) ;
- ▶ Attribution par déclaration : mariage avec un conjoint français ;
- ▶ Attribution par décret de naturalisation.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Une partie de la population de Sannois sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2010

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner directement à votre mairie.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie avant le 27 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le service Population au 01 39 98 20 90

CONSEIL DE VILLE UN PREMIER CONSEIL RÉUSSI



Le jeudi 10 décembre, des Sannoisiens ont participé au premier Conseil de Ville qui s'est tenu à l'Hôtel de Ville.

Après la présentation de chaque pôle par les élus responsables, différents sujets ont été abordés parmi lesquels le budget de la ville.



Bienvenue à la Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance
a ouvert ses portes
le 4 janvier, en plein
centre-ville,
en rez-de-chaussée
d'un immeuble
d'habitation.

La Maison de l'Enfance offre sur 1 000 m², 30 places issues du Multi-accueil Jules Ferry auxquelles s'ajoutent 20 places supplémentaires réservées aux moins de 3 ans. Elle regroupe également les crèches familiales des Tilleuls et du Poirier Baron et héberge le Relais Assistantes Maternelles qui était, depuis deux ans, situé dans les locaux du Centre d'Action Sociale.

Un lieu accessible

On accède à la Maison de l'Enfance par le square Alexandre Ribot, lui-même entièrement repensé et réaménagé. Des places de parking « arrêt minute » et une place pour personne handicapée ont été créées le long du boulevard Charles de Gaulle pour permettre aux parents de déposer et de reprendre leurs enfants. De plus, des possibilités de stationnement existent au parking de la rue des Piretins et dans la rue Henry Dumont. Enfin, un local à poussettes est à la disposition des familles et des assistantes maternelles qui viennent à pied. Un jardinet privatif

permet aux enfants de profiter d'activités extérieures. Des sorties dans le square seront également prévues ponctuellement.

Visite de la Maison de l'Enfance

Dès l'entrée, un pôle accueil permet d'orienter les familles en fonction de leur demande vers l'interlocuteur souhaité.

► Le Multi-accueil

Par rapport à l'offre actuelle, le multi-accueil présente une capacité complémentaire de 20 places pour des enfants de moins de 3 ans. Ainsi, progressivement, de la fin du mois de janvier à la fin février, de nouveaux enfants l'intégreront jusqu'à atteindre sa pleine capacité au début du mois de mars, soit 50 places.

La création de deux postes d'auxiliaires de puériculture et de deux postes d'agent d'entretien a été nécessaire pour permettre le fonctionnement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les enfants sont accueillis par tranche d'âge dans quatre unités de vie autonomes, d'une capacité de dix à quinze enfants, toutes équi-



Maison de l'Enfance
123-129, bd du Général de Gaulle



pées d'un espace de repos, d'un coin repas et d'une salle de soin (toilettes, lavabos et plan de change).

L'unité de vie des bébés bénéficie également d'une biberonnerie. En dehors de ces lieux, les enfants peuvent profiter de la salle de motricité, de la ludothèque ou du jeu d'eau. Prémices à l'entrée à l'école maternelle, un réfectoire permet aux plus grands de déjeuner à l'extérieur de leur lieu de vie.

► La crèche familiale

Les 115 enfants, accueillis au domicile des 47 assistantes maternelles, bénéficient d'activités proposées par la Maison de l'Enfance. Un poste complémentaire d'éducatrice de jeunes enfants a été créé pour permettre d'assurer l'accueil de ces enfants en groupes de jeux, de développer la ludothèque et d'assurer des visites régulières au domicile des assistantes maternelles dans le cadre de leur accompagnement éducatif et pédagogique.

La crèche familiale bénéficie d'une salle de 35 m² pour l'organisation des groupes de jeux proposés aux enfants dès 24 mois. Les assistantes maternelles ont la possibilité de rester sur place avec les plus jeunes, dans une salle adjacente de 38 m², spécialement aménagée pour leur confort et celui des enfants.

► Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

L'animatrice du RAM accueille les familles et les assistantes maternelles employées par des particuliers. A terme, des groupes de jeux pourront être proposés aux assistantes

maternelles du centre-ville, comme en profitent, actuellement, les assistantes maternelles dans leur quartier, au Moulin (Famille Accueil Moulin au 1, rue Maurice Bertrand) et au Poirier-Baron (PMI, allée des Louise Bonnes).

Autres services proposés

La Maison de l'Enfance est un équipement complet qui intègre également :

► **Un cabinet médical** pour les visites médicales organisées mensuellement par le médecin des crèches pour les enfants du Multi-accueil ou de la crèche familiale.

► **Un espace de réunions** pour les professionnels, les rencontres avec les familles, le médecin ou la psychologue.

► **Un office de réchauffage pour les repas** préparés par la cuisine centrale. Pour ces repas adaptés aux tout-petits, la cuisine centrale s'est dotée d'un nouveau matériel pour le mixage des aliments. La chaîne de préparation et de conditionnement a été repensée pour respecter scrupuleusement les normes d'hygiène particulières à ce type de préparation.

Un partenariat inter-générationnel et artistique

La Maison de l'Enfance est située près de l'École de Musique et de la résidence pour personnes âgées Maurice Utrillo.

Cette proximité permet d'envisager le développement d'un partenariat intergénérationnel et artistique avec ces deux entités.

PLUS D'ACCUEIL AUX TILLEULS

Plus de places

L'ouverture de la Maison de l'Enfance avec la fusion des deux crèches familiales permet également, dès le 4 janvier, d'étendre la capacité et l'amplitude d'accueil du multi-accueil Tilleuls à 5 jours par semaine au lieu de trois jours.

UNE AVANCÉE TECHNOLOGIQUE

Mise en place d'écrans tactiles

La Ville se dote d'un logiciel de gestion pour l'ensemble de ses structures Petite Enfance. Des écrans tactiles permettront aux familles de pointer l'arrivée et le départ de leur enfant au Multi-accueil.

Ce nouvel outil facilitera également le calcul des participations familiales, la saisie des éléments de paie des assistantes maternelles et permettra de connaître en temps réel les disponibilités d'accueil : au domicile des assistantes maternelles, dans le cadre des replacements d'enfants par exemple et, au sein du Multi-accueil, pour apporter une réponse aux besoins d'accueil ponctuels ou d'urgence. Ce sont autant de moyens pour permettre aux directrices des différents équipements de se consacrer encore davantage à l'accueil des familles et à l'accompagnement des professionnels.

» La Maison de l'Enfance en chiffres

► **Coût prévisionnel** : 5 913 000 €

► Financements

– CAF du Val d'Oise : Fonds propres, 416 578 €. *Dotations d'Investissement Petite Enfance* : 300 000 €, subvention obtenue par l'action de Yanick Paternotte auprès du Ministère de la Famille. Soit un total de 716 578 € correspondant à 22 % du financement global HT de l'opération.

– *Conseil Général* : 871 378 € soit 27 % du coût global HT de l'opération.

– *Conseil Régional* : 150 000 € soit 4,60 % du coût global HT.

► Coûts annexes

– Création de 6 postes supplémentaires : 140 000 €.

– Achat d'un logiciel et du matériel informatique : 130 000 €.

– Achat de mobilier et de matériel de puériculture, de jeux adaptés, de mobilier de bureau : 80 000 €.

– Achat de matériel spécifique à la cuisine centrale : 6 632 €.

RENDEZ-VOUS



© Youri Lengua

■ Un rendez-vous jazz à l'EMB Incontournable !

Avishai Cohen, virtuose de la contrebasse, chante en hébreu, en anglais, en ladino. Sa musique puise ses sources dans la terre de son pays, elle est au croisement de nombreuses cultures. Arabo-andalouse, hébraïque, elle raconte les bédouins du désert, elle parle de la vie, de l'amour, de la jeunesse, de la liberté...

Vendredi 29 janvier - 20h30

Tarifs : 15 € / 18 € / 20 €

■ Exposition artistique collective à la MLA



M.-Ch. Poquet

Ce mois-ci, la Maison des Loisirs et des Arts vous invite à découvrir trois artistes valdoisiennes : Mireille Panday (sculpture), Marie-Christine Poquet, membre de l'atelier de l'association « Fenêtres Imaginaires » à Sannois (arts plastiques) et Catherine Rebyre (peinture acrylique). Entrez donc dans l'univers unique de ces trois amies dont les œuvres ne vous laisseront certainement pas indifférents.

Exposition du 11 au 29 janvier

Maison des Loisirs et des Arts

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Entrée libre - 01 34 11 30 78



■ Moulin pas de visite en janvier

Attention, il n'y aura pas de visite du Moulin de Sannois en janvier. Prochain rendez-vous : le dimanche 7 février.

THÉ DANSANT

Le Centre Cyrano propose, une fois par mois, un thé dansant, à partir de 14h30.

Venez passer un agréable moment et danser au son d'un orchestre, dans une ambiance décontractée et amicale.

Premier rendez-vous dansant de l'année : mardi 5 janvier, avec l'orchestre d'Alexandra Paris.

Prochaines dates à retenir :

Mardi 9 février : orchestre de Zinzin

Mardi 9 mars : orchestre de Jacky Coulet

Mardi 13 avril : orchestre de Dominique Legrand

Mardi 4 mai : orchestre d'Alexandra Paris

Mardi 8 juin : orchestre de Zinzin

Mardi 5 janvier - Centre Cyrano

Plein tarif : 8,50 € Tarif réduit : 8 €

Carte adhérent : 7 €

2010 l'année des insectes !



Le partenariat entre les équipes de l'Education Nationale et la Ville de Sannois permet aux enfants des écoles de Sannois, depuis de nombreuses années, de se familiariser avec le patrimoine local et de vivre des expériences créatives et artistiques.

Le thème des actions culturelles proposées aux classes, pour l'année scolaire 2009 / 2010, est celui des « insectes » ; ce thème s'inscrit dans le cadre d'une des préoccupations municipales qu'est le développement durable.

Une cinquantaine d'enseignants s'est mobilisée sur ce projet et participe avec les élèves au programme d'actions organisé par les équipements culturels de la Ville en collaboration avec le service Paysages et Cadre de vie.

Les différents programmes

► Des expositions à la Médiathèque

- Terrarium d'insectes vivants (du 6 janvier au 6 mars).
- Photographies d'art d'insectes « Les insectes jardiniers ».

► Des spectacles

- Un conte musical Jazz « Clarisse au pays du swing » en lien avec l'école de musique.
- Un spectacle jeune public « Jardin d'enfant » à l'EMB.
- Un spectacle « Petit Paul dans le jardin » itinérant dans les classes.

► Des projections de films

- Par exemple, « Microcosmos : le peuple de l'herbe », « Mille et une pattes », « Minuscule », « Oggy et les cafards »...

► Des ateliers créatifs autour des Insectes

- Ateliers de création et de manipulation de marionnettes à la Maison des Loisirs et des Arts.
- Réalisation de nichoirs d'insectes, dessins, insectes à monter... à la MLA ou à la Médiathèque.

► Des visites thématiques au Moulin

- Visite sur le thème « Les insectes du bois et de la farine » au Moulin.

► Un rallye lecture organisé par la Médiathèque

► Un « Carnaval des insectes » prévu en avril.

La thématique « insectes » se poursuivra à travers différentes actions en milieu scolaire. Les enfants seront ainsi sensibilisés, pendant leur année scolaire, à la biodiversité animale avec le contexte de la nature, des jardins, de l'environnement et également en littérature (par exemple avec l'étude des proverbes liés aux insectes « J'ai des fourmis dans les jambes »...)

A noter également que les actions culturelles régulières se poursuivront telles que « Danse à l'école », les visites au Musée Utrillo-Valadon et au Musée de la Boîte.

>> 19^e Bourse toutes collections

DIMANCHE 31 JANVIER DE 9H À 18H – CENTRE CYRANO – ENTRÉE LIBRE



Vous recherchez l'objet susceptible d'agrandir votre collection ?

Le groupe Philatélique et Multi Collections de Sannois organise, à la fin du mois, la 19^e Bourse toutes collections. Collectionneurs et férus d'objets anciens trouveront à coup sûr leur bonheur. En effet, de superbes pièces vous y attendent : timbres, livres, monnaies, cartes postales, parfums ou autres.

Une visite agréable aussi pour les novices qui leur donnera sans doute l'envie de démarrer leur propre collection !

Camp Olympique de la jeunesse 2010



Jeudi 10 décembre, les élèves de Pasteur 2 ont rencontré leurs homologues de Singapour au Comité National Olympique et Sportif Français.

Une classe de Sannois sélectionnée

La classe de CM2 de Mme Basson de l'école Pasteur 2, a été sélectionnée pour participer au Camp Olympique de la jeunesse 2010.

Cet événement a vu le jour en 2007 à l'initiative du Comité National Olympique et Sportif (CNOS) dans le cadre du programme « Culture et Education ». Mêlant éducation, culture et pratique sportive, il a pour objectif la transmission des valeurs olympiques, à savoir : le respect, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe, sous forme d'une classe de découverte.

Le but de ces Olympiades est donc de transmettre aux enfants le goût de l'effort, l'envie d'apprendre et d'être curieux mais aussi d'aller à la rencontre de l'autre dans un cadre moins formel que le cadre scolaire.

La sélection

Afin d'être sélectionné, tout candidat doit avoir établi un partenariat avec le Comité Départemental Olympique et sportif (CDOS), avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et l'Inspection Académique mais aussi, présenter un projet éducatif alliant culture et sport.

La proposition formulée par la classe sannoisienne a été retenue car elle était celle qui répondait le mieux aux exigences suivantes :

■ **La promotion des valeurs** : de l'excellence, du respect et de l'amitié, du rejet de toutes formes de discriminations et de l'accession de tous à toutes les disciplines.

■ **L'apprentissage de la citoyenneté** : développement de l'esprit de solidarité, d'entraide et de coopération.

■ **La promotion des bienfaits du sport, de l'hygiène et de l'équilibre sur la santé.**

Les rencontres avec les sportifs locaux, les petites manifestations sportives ou les concours artistiques sur le thème du sport et de l'Olympisme organisés par l'enseignante, ainsi que les comptes-rendus de nombreux projets antérieurs réalisés avec les enfants, ont aussi joué un grand rôle dans la sélection de cette classe. ■



Accueil de la classe de Singapour à l'école Pasteur 2, vendredi 11 décembre

» Programme du séjour

Le séjour sera dense mais riche en découvertes. Dès leur arrivée, le dimanche soir, les 120 élèves seront accueillis avec une soirée d'ouverture et de présentation du Camp Olympique de la jeunesse.

■ Des activités sportives originales

Du lundi au jeudi, les élèves seront divisés en 8 équipes et pourront participer, entre autres, à toutes sortes d'activités sportives telles que la voile, le catamaran, le tir à l'arc ou encore l'escrime qui sont très peu exercées en milieu scolaire. Ce sera donc l'occasion, pour les enfants, d'approcher de nouvelles disciplines. Ils découvriront aussi la science du mouvement et l'analyse de l'image.

■ Découverte de la culture bretonne

Durant ces 4 jours, il s'agira aussi de faire connaître aux enfants la culture bretonne en leur faisant visiter le château de Suscinio, demeure des ducs de Bretagne, et en leur organisant des séances d'escrime et de tir à l'arc dans l'enceinte même du château. De plus, lors d'activités spéciales, les enfants seront initiés aux danses et jeux traditionnels de la région et une soirée sera organisée afin que chaque classe présente son département avec ses spécialités.

Grâce à des ateliers de sensibilisation, les élèves partiront à la découverte du littoral du Golfe du Morbihan et étudieront la faune et la flore locales dans le but de les sensibiliser à la notion de développement durable et à l'importance de la préservation de la nature.

En amont du camp, leur talent artistique sera aussi mis à contribution lors d'ateliers car ils devront créer l'identité de leur groupe en confectionnant des dossards, des drapeaux, des emblèmes et des slogans. Enfin, les enfants auront aussi la chance de rencontrer les athlètes morbihannais médaillés aux jeux paralympiques avec lesquels ils pourront discuter.

■ Des mini JO !

Le vendredi 21 mai sera consacré aux épreuves sportives dans le cadre de l'organisation de « mini Jeux Olympiques » durant lesquels les 8 équipes s'affronteront dans les disciplines auxquelles elles auront été initiées toute la semaine, le tout dans un esprit bon enfant. Le soir, un bal breton sera organisé pour les élèves et les équipes pédagogiques. Les enfants reprendront la route du retour le samedi 22 mai. Bonne chance aux petits Sannoisiens !

» Infos pratiques

Du dimanche 16 au samedi 22 mai 2010, les 24 élèves de Sannois ainsi que leur enseignante et les accompagnateurs seront accueillis à Sarzeau, à la presqu'île du Rhuys, dans le Morbihan.

Là-bas, ils retrouveront les élèves des trois autres classes sélectionnées venant d'Annecy, de la Réunion et du Morbihan, département d'accueil. Pour le voyage et le séjour, les familles des élèves n'auront rien à déboursier, tout est pris en charge par l'ANOF (Académie Nationale Olympique Française). L'hébergement, la restauration et les activités sportives se dérouleront en un même lieu ou à proximité immédiate, de façon à ce que les enfants ne se déplacent qu'à pied ou en vélo.

Collecte des sapins de Noël faites le bon geste !



Après les fêtes de fin d'année, il est temps de ranger les décorations de Noël dans les cartons et de se séparer, à regret, du sapin qui a illuminé ces jours de joie. Toutefois, il est possible de « jeter utile » et de valoriser ce bois et ces branches qui pourront être intelligemment réutilisés pour les espaces verts de Sannois.

Une fois broyés et transformés en copeaux de bois, ils protégeront efficacement les parterres et les massifs fleuris de la ville contre les mauvaises herbes et certains parasites.

Où déposer son sapin ?

Pour la première fois, la Ville de Sannois met en place sept points de collecte qui seront à

vos dispositions du lundi 4 janvier au lundi 19 janvier 2010.

► **Quartiers Centre-Ville/Bel Air** : devant le n°25 de la rue de la Pointe-Robert. Côté Carrefour : sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.

► **Quartier Voltaire** : à l'arrière du square Jean Mermoz (accès à l'angle de la rue Mauvoisin et de la rue Jean Mermoz).

► **Quartier du Moulin** : devant l'école maternelle Emile Roux, rue Romain Rolland.

► **Quartiers Gare et Pasteur** : sur le parking de la rue Jean Guignot situé le long de la voie ferrée.

► **Quartier Loges/Gambetta** : sur le parking place du Poirier-Baron.

► **Quartier Gaston Ramon** : à l'angle de la rue des Carreaux et de la rue des Fossés Trempés (en face de l'ancien Multisports).

Alors, agissez en éco-citoyen en donnant une seconde vie à vos sapins ! ■

DISTINCTION LA MARIANNE D'OR À YANICK PATERNOTTE



Yanick Paternotte a reçu la Marianne d'Or par Jacques Dermagne, président du Conseil économique, social et environnemental.

Le 16 décembre dernier, Yanick Paternotte s'est vu remettre la Marianne d'Or du Développement Durable par Jacques Dermagne, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental au Palais d'Iéna à Paris.

Cette distinction a été attribuée à Monsieur le Maire en récompense de son projet CAREX dont l'objectif est de réduire le fret aérien et routier en faisant voyager une partie des marchandises de fret express par les rails du TGV, permettant ainsi une réduction de la pollution et des nuisances sonores en milieu urbain.

Installation d'une ruche

sur la terrasse de l'Hôtel de Ville



Installation d'une ruche en bois sur la terrasse de l'Hôtel de Ville par M. Sylvestre Humeau, apiculteur à Sannois.

Depuis de nombreuses années la Ville de Sannois est engagée dans une politique de développement durable ; elle s'attache à réduire ses impacts sur l'environnement et défend la biodiversité locale. Dans cet esprit, elle a installé, courant novembre, une ruche en bois naturel sur la terrasse de l'Hôtel de Ville. Elle sera entretenue par M. Sylvestre Humeau, apiculteur à Sannois.

Un support pédagogique pour tous

Cette action s'inscrit parfaitement dans les projets 2010 de la Municipalité puisque cette année aura « Les insectes » pour thématique. Ce thème sera décliné à travers différentes animations, expositions, événements et manifestations proposés par les services et équipements de la Ville.

Indépendamment de l'intérêt scientifique que représente l'installation de ruches en milieu urbain, une ruche constitue un excellent support pédagogique pour les scolaires et la

population, à la fois pour faire connaître le monde des abeilles mais aussi pour montrer le savoir-faire apicole qui tend à disparaître.

L'observation et la protection des abeilles

Le rucher devra avoir une appellation (mention légale à faire figurer sur les pots de miel) et après chaque récolte, l'apiculteur fera procéder à une analyse du miel de façon à connaître la qualité floristique du site.

Cette action s'inscrit une nouvelle fois dans une démarche de développement durable.

En effet, la préservation de certains insectes menacés, et notamment les abeilles, représente un réel enjeu en Ile-de-France pour maintenir la pollinisation et la variété des espèces végétales.

Les abeilles constituent, par ailleurs, un excellent indicateur de l'état de l'environnement francilien et permettent de mesurer les pollutions urbaines.

Après le vin de Sannois, voici le miel ! ■


>> 13 J'y vais...

J'y vais du mardi 5 au dimanche 17 janvier 2010

Du mardi 5 janvier au mercredi 31 mars	8h30-12h/13h30-18h Jeudi 8h30-12h/15h-18h Samedi 8h30-12h	Inscriptions pour la rentrée scolaire 2010 Uniquement sur rendez-vous, à définir avec le service scolaire 01 39 98 20 70	Service scolaire 1 ^{er} étage Hôtel de Ville	
Mardi 5 janvier	14h	Thé dansant avec l'orchestre d'Alexandra Paris Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Club Cyrano : 7 €	Centre Cyrano	
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Gambetta	
Du mercredi 6 janvier au samedi 6 mars	Mardi et jeudi 8h30-12h/16h30-18h Mercredi et samedi 9h-12h/13h30-18h	Exposition « Mille milliards d'insectes et nous et nous et nous » Entrée libre	Médiathèque	
Jeudi 7 janvier	20h30	Réunion du Conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville	
Vendredi 8 janvier	19h30-minuit	Tennis de table Compétitions	Gymnase de la Tour du Mail	
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Voltaire Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville	
Samedi 9 janvier	13h30-19h	Basket Ball Matches	Gymnase Voltaire	
		15h	Galette des quartiers ▶ Centre-Ville/Bel Air : Clowns et maquillage ▶ Pasteur : Magie et maquillage ▶ Loges/Gambetta : Clowns et maquillage	Ecole Jules Ferry Ecole Pasteur Ecole Gambetta
		18h-23h	Football américain Matches seniors	Stade Auguste Delaune
		19h30-23h	Basket Ball Match masculin 1 excellence	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 10 janvier	14h-16h30	Volley Ball Matches	Gymnase Voltaire	
	16h30-20h	Basket Ball Match filles excellence	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier	
Du lundi 11 janvier au mardi 29 janvier	Lundi-Vendredi 9h-12h/14h-19h Samedi 14h-18h	Exposition collective : Mireille Panday, Marie-Christine Poquet, Catherine Rebeyre Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts	
Mardi 12 janvier	20h30	Réunion du Conseil de quartier Moulin Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Emile Roux	
Mercredi 13 janvier	10h30 (3-6 ans) 15h (+ de 6 ans)	« Raconte-moi le mercredi » Entrée libre	Médiathèque	
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Les Carreaux/Gaston Ramon Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Gaston Ramon	
Jeudi 14 janvier	16h-17h	Atelier Equilibre : 1^{re} séance Renseignements complémentaires et inscriptions au 01 39 98 35 05 Tarif : 15 € pour 12 séances	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier	
Vendredi 15 janvier	20h30	Concert pop rock / folk : Eiffel / Broken Box Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB	
Samedi 16 janvier	13h30-19h30	Tennis de table Compétitions	Gymnase de la Tour du Mail	
	13h30-19h	Basket Ball Matches	Gymnase Voltaire	
		15h	Café-philo : Sommes-nous des fourmis ? Entrée libre	Médiathèque
		15h	Galette des quartiers ▶ Voltaire : Clowns et maquillage ▶ Moulin : Magicien et maquillage	Ecole Belle Etoile Ecole Emile Roux
		18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Villemonble SP	Stade Michel Hidalgo
18h-22h	Football américain Match	Stade Auguste Delaune		
Samedi 16 et Dimanche 17 janvier	À partir de 12h	Repas des seniors Sur inscription auprès du Centre d'Action Sociale	Centre Cyrano	
Dimanche 17 janvier	14h-19h	Volley Ball Matches	Gymnase Voltaire	
	16h	Spectacle « Les auteurs s'amuse » Plein tarif : 15 € / Tarif réduit : 12 € / Carte Club Cyrano : 10 €	Centre Cyrano	
	14h30-18h30	Basket Ball Matches cadets	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier	

>> 14 J'y vais...

J'y vais du mardi 19 au dimanche 31 janvier 2010

Mardi 19 janvier et Jeudi 21 janvier	9h-12h	Inscriptions aux voyages des seniors : Bordeaux et Italie Entrée libre	Centre d'Action Sociale
Mercredi 20 janvier	10h30	Ecoute musicale : « P'tites zoreilles grandes ouvertes » Pour les enfants à partir de 3 ans	Médiathèque
Jeudi 21 janvier	20h30	Réunion du Conseil de quartier Pasteur Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Self de l'Ecole Pasteur
Vendredi 22 janvier	19h30-minuit	Tennis de table Compétitions	Gymnase de la Tour du Mail
Samedi 23 janvier et dimanche 24 janvier	8h-23h	Judo Tournoi du dojo sannoisien	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Samedi 23 janvier 	13h30-19h	Basket Ball Matches	Gymnase Voltaire
	15h	Galette des quartiers Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : Clowns et maquillage	Ecole Gaston Ramon
	15h	Conférence « Les insectes, découverte d'un peuple qui nous entoure » Par Patrick Libourel, membre de l'Association Découverte et Connaissance de la Nature 95	Médiathèque
	18h-23h	Football américain Matches juniors	Stade Auguste Delaune
Mercredi 27 janvier 	10h30	« Comptines et formulettes » sur le thème des insectes Entrée libre	Médiathèque
	14h	Ciné-jeunes : « Moomin et la folle aventure de l'été » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	Cinéma : « Trésor » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Gare Renseignements service Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Vendredi 29 janvier	19h30-minuit	Tennis de table Compétitions	Gymnase de la Tour du Mail
	20h30	Concert oriental jazz : Avishai Cohen Aurora Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB
Samedi 30 janvier	9h-13h	Forum des Métiers et de l'Orientation Orphelins Apprentis d'Auteuil – Entrée libre	Maison St Jean
	10h-12h/14h-18h	Activités pour toute la famille avec ateliers de construction Entrée libre	Médiathèque
	13h30-19h	Basket Ball Matches	Gymnase Voltaire
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Nancy	Stade Michel Hidalgo
	18h-23h	Football américain Matches seniors	Stade Auguste Delaune
	19h-23h	Basket Ball Matches filles National 2	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 31 janvier 	9h-18h	19 ^e Bourse Toutes Collections Entrée libre	Centre Cyrano
	9h30-13h	Basket Ball Matches anciens	Gymnase Pasteur
	12h-17h	Football américain Matches cadets	Stade Auguste Delaune
	14h-19h30	Volley Ball Matches	Gymnase Voltaire

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

▶ ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44

culture@sannois.org

Centre Cyrano

01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr

Musée Utrillo-Valadon

01 39 98 21 13 – musee.utrillo@sannois.org

Musée de la Boxe

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

01 30 25 92 16 – musee.boxe.sannois@wanadoo.fr

Médiathèque municipale

01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org

Maison des Loisirs et des Arts

01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80

sannois.edm@wanadoo.fr

EMB

01 39 80 01 39

com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

▶ SOLIDARITÉ

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

▶ SERVICE JEUNESSE

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47

Service Scolaire

01 39 98 20 70 – affaires.scolaires@sannois.org

▶ ANIMATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85

sports@sannois.org

▶ LES QUARTIERS

01 39 98 20 25

politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?

CONTACTEZ-NOUS

01 39 98 21 02/20 48

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2009

- ▶ Signature d'une convention de mise à disposition des locaux du Centre médico-Social par les services du secteur psychiatrie de l'Hôpital d'Argenteuil pour un loyer d'un montant de 5 635,72 € par an révisable annuellement. Les frais de télécommunications seront pris en charge par l'hôpital d'Argenteuil.
- ▶ Signature d'une convention avec le Conseil Général du Val d'Oise pour une participation financière de 7 521,28 € au titre de l'entretien du terrain de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- ▶ Demande de subventions auprès de l'Etat par le Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD) et auprès du Conseil Général du Val d'Oise pour la mise en place de vidéo-protection dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
- ▶ Attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 345 € à la coopérative de l'école primaire Belle Etoile afin de participer au financement d'un voyage culturel pour deux classes de CM1/CM2, à Londres, du 19 au 22 janvier 2010, correspondant à 50 % du coût total. Le solde reste à la charge des parents.
- ▶ Signature avec l'association ADAME (Association pour le Développement et l'Aide aux Musiques Electro-acoustiques) du contrat de délégation du service public pour l'Espace Michel Berger.
- ▶ Participation de la Ville aux travaux de ravalement de la résidence du Paris III au 2, rue Anne Frank à hauteur de 1 260 € HT soit 1 506,96 € TTC étant donné que le mur situé entre la résidence et les locaux des espaces verts, du 41, rue Victor Basch, n'a jamais fait l'objet d'un entretien régulier par la Ville ce qui a provoqué des dégradations sur certains murs de la résidence.
- ▶ Présentation du bilan d'activité 2008 sur le stationnement payant, parkings et voirie.
- ▶ Présentation du bilan d'activité 2008 sur le prix et la qualité de l'assainissement établi par le SIARE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien).
- ▶ Présentation du bilan d'activité 2008 sur le prix et la qualité de l'eau établi par le SEDIF (Syndicat Intercommunal des Eaux d'Ile de France).
- ▶ Présentation du rapport annuel 2008 du Syndicat Intercommunal Emeraude pour la collecte des ordures ménagères.
- ▶ Vote favorable pour l'adhésion au SEDIF (Syndicat Intercommunal des Eaux d'Ile de France) de la communauté d'Agglomération « Europ'Essonne » au profit de la commune de Massy.
- ▶ Signature d'une convention entre la Ville et la société Orange France pour l'occupation d'un terrain du stade Fernand Coutif pour l'installation d'une station relais de radiocommunications.
- ▶ Présentation du rapport d'activité 2008 de la SOMAREP relatif au marché d'approvisionnement Cyrano.
- ▶ Création d'emplois d'agents recenseurs, de coordonnateurs et de référents techniques dans le cadre du recensement renouvelé de la population qui aura lieu du 2 janvier au 6 mars 2010 et détermination de la rémunération de l'équipe de recensement pour une dépense globale évaluée à 5 000 €.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

La France, avec un taux de fécondité de près de 2 enfants par femme, figure parmi les pays européens où naissent le plus d'enfants. La France recense près de 5 millions d'enfants de moins de 6 ans, dont près de 2,5 millions de moins de 3 ans.

Le plan national « Petite Enfance » qui couvre la période 2006 - 2011, prévoit 9 mesures dont la création de 12 000 places d'accueil en crèche.

A Sannois, la réforme des politiques d'accueil du jeune enfant a démarré dès 2001, par un premier projet visant à réhabiliter et à étendre la capacité d'accueil de la crèche Jules Ferry. Mais, c'est en 2004 que va s'engager véritablement le projet de la Maison de l'Enfance par l'acquisition progressive des mètres carrés indispensables.

Le projet de la Maison de l'Enfance dont les portes ouvriront le 4 janvier 2010, a été l'occasion de repenser l'ensemble des structures d'accueil des 0 - 3 ans.

Ainsi, le Relais Assistante Maternelle, ouvert depuis septembre 2007, qui vise à rapprocher les besoins des familles aux offres de place des assistantes maternelles du secteur libéral, trouvera naturellement sa place dans le nouvel équipement.

Les deux crèches familiales du Poirier Baron et des Tilleuls fusionneront pour n'en faire qu'une à la Maison de l'Enfance, favorisant l'implantation d'un multi-accueil de 20 places aux Tilleuls, qui fonctionnera du lundi au vendredi dès janvier 2010.

La Maison de l'Enfance est agréée pour 50 places, soit une extension de 20 places sur la ville. L'équipement répond aux nouvelles normes environnementales ; la structure est posée sur un écran de verdure, le square Ribot, pour le bonheur des familles, des petits et des équipes.

Ainsi, entre 2008 et 2010, la Ville de Sannois a augmenté ses capacités d'accueil du jeune enfant de près de 40 places. Le besoin d'accueil en 2008 a été couvert à près de 75 %, contre une moyenne départementale à 47 %. La Ville de Sannois a été aidée, dans sa dynamique d'extension, par les subventions du Conseil Général, acquises sous la présidence de François Scellier et du 1^{er} Vice-Président Yanick Paternotte, par les aides à l'investissement de la CAF, dont les fonds nationaux, obtenus par l'action du Maire de Sannois, député du Val d'Oise et les fonds d'investissement de la Région Ile-de-France

Jean VIRARD

Adjoint au Maire chargé de la Petite Enfance
Vice-Président du Centre d'Action Sociale

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Après avoir été reçu pendant la visite sur Sannois par le ministre Besson lors de sa visite dans l'établissement des orphelins apprentis d'Auteuil, le maire Paternotte s'affiche à la télévision (*C'politique*, France 5) en soutien du ministre Besson dans le cadre du « débat » sur l'identité nationale qui est dorénavant remis en cause par une partie non négligeable de la droite. Cette initiative pilotée par le président Sarkozy favorise le retour des extrêmes droites. Parce que l'UMP signe un accord de non-ingérence avec le Parti Communiste Chinois, le maire abandonne la cause du Tibet pourtant défendue par lui durant douze ans déclarant au dernier conseil municipal qu'elle n'intéresse pas les Sannoisiens ! Trahisons de convictions, conception ambiguë de l'identité nationale, n'est-ce pas le signe là d'une contamination résultant de l'absorption par l'UMP du Front National !

L'identité nationale n'est pas un concept tabou. Mais il est scandaleux de l'avoir regroupé dans un même ministère avec l'immigration. Comme il est indigne de tenter à l'approche des élections régionales de mobiliser sur la peur de l'autre. L'identité individuelle et collective passe par l'acceptation et le respect de l'autre avec qui nous avançons vers un destin commun.

De ce point de vue, la question de l'identité nationale se confond avec celle de la République. L'identité française : c'est le pacte républicain !

Le mépris constant de notre maire pour son opposition du « parti socialiste et apparentés » est loin de cette logique. Son refus de rencontrer, voir comme il est d'usage républicain, d'accueillir ou faire accueillir et saluer le Président du Conseil Général en visite annoncée avec votre conseiller général du canton et conseiller municipal sur la commune, ne témoigne pas de ce respect républicain. Nous refusons l'accès à la future Maison de l'enfance alors que le Conseil général en est avec environ 870 000 € le principal financeur est peu digne et peu respectueux de l'usage républicain.

Le concept d'identité nationale, bien compris dans sa dimension républicaine, se décline, en identités régionales, départementales, communales, familiales. Les élus garants du fonctionnement républicain se doivent de donner l'exemple en soutenant ces valeurs de la République. Respecter l'ensemble de nos concitoyens dont nous ne sommes que les représentants est pour moi un impératif. Savoir être au-dessus, les résultats des élections faisant foi, d'une vision belliqueuse de la politique participe de l'éducation des plus jeunes contre la violence. Tous Sannoisiens, nous savons au fond de nous que ce mépris et cette conception agressive de la politique n'est pas l'identité sannoisienne !

Christophe DULOUARD

Conseiller général et conseiller municipal de Sannois
Vice-Président chargé des finances et de la fiscalité

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

Texte non reçu à la date du bouclage,
pour raison de santé.

INFOS

> ASSOCIATIONS

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

> COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.

Contacts

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Communication : 01 39 98 20 04

> RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 0 820 20 07 01 où un rendez-vous leur sera proposé à Argenteuil, Franconville ou au siège du CICAS à Cergy.

> PRESTATIONS SOCIALES (CAF) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au :

01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31

01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Ragueuets », le lundi de 13h30 à 16h.

> SERVICE JEUNESSE

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs...

Renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse

1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

01 39 98 20 70

■ LA MAIRIE RECRUTE

► Un maçon pour le service Voirie

► Deux auxiliaires de puériculture pour la Maison de l'Enfance

► Un jardinier qualifié (chef d'équipe) pour le Service Paysage et Cadre de Vie

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH – Hôtel de Ville – BP 60088 Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié.

Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente.

Ce système est contrôlé par l'Association des Médecins Libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

4 janvier LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial 1, rue de la Horionne)

11 janvier BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

18 janvier FLORAND : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

25 janvier LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - place de l'Église)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

■ **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

■ **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage :

secteur 1 : 7 janvier - secteur 2 : 14 janvier

secteur 3 : 21 janvier - secteur 4 : 28 janvier

■ Pour la récupération des **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à l'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault - parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 18h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h le mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

EN CAS D'INFRACTION : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).



Un Mémo Tri pour jeter utile...

« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

Renseignements : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92
syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 janvier à 21h - Salle du Conseil Municipal – 5^e étage de l'Hôtel de Ville – Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage). Pas de permanence le lundi 4 janvier. Reprise des permanences à partir du lundi 11 janvier. Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois.

> A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► Aide aux démarches administratives
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.

► Permanences juridiques

Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Renseignements : 01 46 01 00 21

e-mail : cspcidf@wanadoo.fr

site internet : www.cspc.asso.fr

► Allô service public

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.